

## BAC Pro Aménagements Paysagers *par apprentissage*

### Formation de niveau 4

Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel


Code Diplôme 403 214 05– Code ROME A1203 – FORMACODE 21046 - Code Certif Info N°69538

<b>Public concerné</b>	Vous êtes passionné par la nature et le travail en extérieur	
<b>Prérequis, modalités et délai d'accès</b>	<p><b>Prérequis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Après une classe de 2<sup>nd</sup>e, CAPa , autres BAC Pro</li> <li>Pas de contre-indication médicale liée à la pratique des métiers du secteur du paysage</li> <li>Vous pouvez bénéficier de dispenses d'épreuves si vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC), d'un diplôme de niveau 5 (BTS) après une demande de dérogation et sur décision du directeur de la DRAAF</li> </ul> <p><b>Modalités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Souhaiter vivre des expériences en entreprise pour découvrir le métier de jardinier paysagiste</li> <li>Faire preuve de savoir-être en entreprise</li> <li>Passer un entretien de motivation avec la Direction</li> <li>Passer un quiz de positionnement</li> </ul> <p><b>Dates/Délai d'accès</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Calendrier de formation (onglet télécharger planning sur <a href="http://cfa-mfr-coutances.fr">cfa-mfr-coutances.fr</a>)</li> </ul>	
<b>Présentation générale</b>	Formation par apprentissage : • cycle en 2 ans : 38 semaines de cours en présentiel, 66 semaines en entreprise	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquérir des compétences techniques et des compétences en gestion de chantier</li> <li>Participer à la conduite du chantier</li> <li>Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation et à l'entretien d'un espace paysager</li> <li>Savoir s'organiser dans son travail et assurer la maintenance courant du matériel dans les conditions de sécurité optimales</li> <li>Obtenir le Bac Pro</li> <li>Préparer une insertion dans le monde professionnel ou continuer des études en BTS, titre professionnel 'Ouvrier du paysage' ou certificats de spécialisation.</li> </ul>	
<b>Contenu de la formation</b>	<p><u>Enseignement Général</u></p> <p>MG1 Français : 57H MG1 Education Socio Culturelle : 38H MG1 Histoire-Géographie: 38H MG2 Anglais: 38H MG4 Mathématiques: 19H MG4 Sciences physiques : 19h MG4 Informatique: 38H MG3 Education Physique et Sportive: 38H</p> <p><u>Enseignement Professionnel</u></p>	<p><i>Durée : cycle en 2 ans soit</i></p> <p style="text-align: center;"><b>1330 heures</b></p> <p style="text-align: center;"><b>35 H hebdomadaire</b></p> <p style="text-align: center;">soit :</p> <p>19 semaines cours annuelles</p> <p style="text-align: center;">Apprentissage :</p> <p>33 semaines annuelles en</p>

CFA – MFR de Coutances

Formations par Alternance et Apprentissage – Formations Continues

	<p>MP1 MP2 MP3 MP4 MP5 : Sciences et techniques de l'aménagement de l'espace : 133H          Reconnaissance des Végétaux : 38 H          MP1et MP2 : Sciences économiques, sociales et de gestion : 19H          MP3 Biologie-Ecologie : 38H          Module d'adaptation Professionnel : 67 H  <u>Enseignement lié à l'alternance</u>          Accueil : 19H          Bilan Stages : 19H          Bilan-Carnet : 19H          Services : 9H</p>	<p>entreprise</p>
<p><b>Modalités pédagogiques</b></p>	<p><b>La pédagogie de l'alternance</b>          En devenant acteur de sa formation, l'apprenti progresse et acquiert des bases scolaires pour la poursuite de ses études.          En partant du concret, l'apprenti visualise mieux, comprend à quoi servent les cours et fait de lui-même le lien entre la théorie et la pratique.</p> <p><b>Des outils indispensables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le carnet de liaison</b>, toujours dans le cartable de l'apprenti, est visé à chaque session par les trois partenaires (parents, maître d'apprentissage et formateur CFA MFR) et permet de suivre au plus près le déroulement de la formation de l'apprenti.</li> <li>• <b>Les relations parents / équipe pédagogique / entreprise</b>          Le formateur-responsable de classe joue un rôle d'interlocuteur avec les familles et l'entreprise. Des contacts réguliers permettent de prendre les éventuels problèmes en amont, de baliser l'orientation au mieux et de suivre la progression de l'apprenti.</li> </ul> <p><b>Modalités</b>          Le principe pédagogie de l'alternance est d'utiliser au maximum ce que l'apprenti a vu en entreprise pour l'aider à mieux comprendre les cours. Cet aller-retour entre théorie et pratique consolide les apprentissages. Après le temps en entreprise, l'apprenti va pouvoir échanger en classe sur son vécu, ses expériences. Cette restitution à chaque session CFA MFR sert ensuite de support aux matières enseignées.</p>	
<p><b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer ses « savoir, savoir-faire, savoir-être »</li> <li>• Découvrir la réalité des métiers, le monde du travail, des adultes.</li> <li>• Développer un réseau de relations.</li> </ul>	
<p><b>Coût de la formation</b></p>	<p><b>Entreprise Secteur Privé</b>  <b>Financement 100 % OPCO</b> dont dépend l'entreprise, <b>gratuit pour l'apprenti</b>          - Reste à charge pour l'apprenti : 3,50€/repas et 7€ /nuit -          - Adhésion annuelle association du CFA-MFR : 25€</p> <p><b>Entreprise Secteur Public</b></p>	

	<p><b>Financement 100 % CNFPT, gratuit pour l'apprenti</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reste à charge pour l'apprenti : 3,50€/repas et 7€ /nuit</li> <li>- Adhésion annuelle association du CFA-MFR : 25€</li> </ul>
<p>Responsable de l'action</p> <p>Contact</p>	<p>Directeur : M. PRUVOST Patrick <a href="mailto:patrick.pruvost@mfr.asso.fr">patrick.pruvost@mfr.asso.fr</a></p> <p>Responsable pédagogique M. Gabriot Yann <a href="mailto:yohann.gabriot@mfr.asso.fr">yohann.gabriot@mfr.asso.fr</a></p>
<p>Suivi en entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les entreprises supports de l'apprentissage sont : les entreprises de travaux paysagers, mairie, collectivité locale, golf, camping...</li> <li>• La recherche des entreprises est assurée par le futur apprenti et sa famille en collaboration avec le CFA MFR.</li> <li>• Le carnet de liaison, les visites en entreprise, le bilan hebdomadaire en début de session garantissent un suivi optimal.</li> </ul>
<p>Evaluation de la formation</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Evaluation en amont par la mesure des besoins de l'apprenti en rapport avec son projet</li> <li>2. Mesure des acquis de l'apprenti (devoirs formatifs, CCF, productions personnelles, productions en groupe, participation orale, attitude)</li> <li>3. Obtention de l'examen pour 50% en contrôle continu (CCF) sur les 2 années et 50% en épreuve terminale (juin de la 2<sup>ème</sup> année)</li> <li>4. Mesure de la satisfaction des familles, de l'apprenti en cours de cycle de formation, par un bilan pédagogique semestriel</li> <li>5. Mesure du taux de réussite aux examens</li> <li>6. Evolution et réajustement des plans de formation en fonction des besoins, des remarques et des réformes de l'enseignement agricole</li> <li>7. Enquête de satisfaction des familles, de l'apprenti après le cycle de formation (bilan à 3 mois)</li> </ol>
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Echange permanent avec l'apprenti sur son projet professionnel</li> <li>• Poursuite d'études vers un BTSa Aménagements paysagers, BTSa technico-commercial, certificat de spécialisation ou titre professionnel 'Ouvrier du paysage' (en formation scolaire, par alternance ou par apprentissage)</li> <li>• Travailler dans des entreprises ou dans les services espaces verts des villes, des collectivités territoriales, des syndicats intercommunaux...</li> </ul>
<p>Accessibilité aux personnes en situation de handicap</p>	 <p>Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite</p> <p>Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap, Mme Jane ANFRAY - <a href="mailto:jane.anfray@mfr.asso.fr">jane.anfray@mfr.asso.fr</a></p>

Référencement : date de révision : août 2022

CFA – MFR de Coutances

Formations par Alternance et Apprentissage – Formations Continues